

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **7 (1980)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

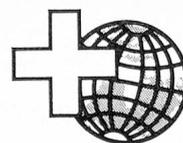
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Attention!

Pour vos revenus la stabilité est d'or

C'est même une **double stabilité** pour vos versements que vous offre le Fonds de solidarité.

La première, c'est celle de ses **taux d'intérêt**. Fixés dans les statuts de cette coopérative des Suisses de l'étranger, ils se trouvent à l'abri de toute fluctuation. Cela vous permet de savoir à chaque instant sur quoi vous pouvez compter.

D'autre part, la stabilité du **franc**



suisse, monnaie dans laquelle tous vos versements sont convertis, leur donne une valeur très sûre et qui, à la longue, est certaine-

ment en augmentation. En plus, il est important de savoir que les capitaux du Fonds de solidarité sont placés auprès de la Confédération suisse.

Remarque: Tout membre du Fonds de solidarité a droit à une indemnité forfaitaire en cas de perte de ses moyens d'existence à la suite d'événements politiques.

Renseignez-vous!

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 **Berne**, ou représentations diplomatiques et consulaires de Suisse.

Camps de ski 1980/81

Comme chaque année, le Secrétariat des Suisses de l'étranger met sur pied trois camps de ski auxquels peuvent participer tous les jeunes Suisses de l'étranger âgés de 15 à 25 ans révolus, ainsi que les enfants de Suissesses dont le père ne posséderait pas la nationalité suisse.

Les personnes intéressées à participer au premier camp qui se déroulera dans les Grisons, à Sedrun

du 26 décembre 1980 au 3 janvier 1981

voudront bien demander la documentation nécessaire au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des jeunes, Alpenstrasse 26, 3000 Berne 16; un bulletin d'inscription leur sera fourni. Dernier délai d'inscription: 29 novembre 1980; les places seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour ceux qui désirent faire du ski

au début du printemps 1981, réservez d'ores et déjà les dates ci-dessous, on vous attend en Valais. Des indications complémentaires vous seront communiquées par la voie de cette publication dans l'un des prochains numéros.

Vous vous retrouverez au camp des Crosets I du 29.3 au 7.4.1981 ou à celui des Crosets II du 7.4 au 16.4.1981.

Un conseil: n'attendez pas d'être sur les pistes pour être en bonne condition physique, commencez dès aujourd'hui.

Suisse

Timbres-poste spéciaux II 1980



20 c.
Centenaire de l'Institut suisse de météorologie

Peter Kräuchi, Neueneegg



40 c.
Centenaire de l'Union syndicale suisse

Roland Hirter, Bern



80 c.
Ouverture du tunnel routier du Gothard
Walter Haettenschweiler, Zug